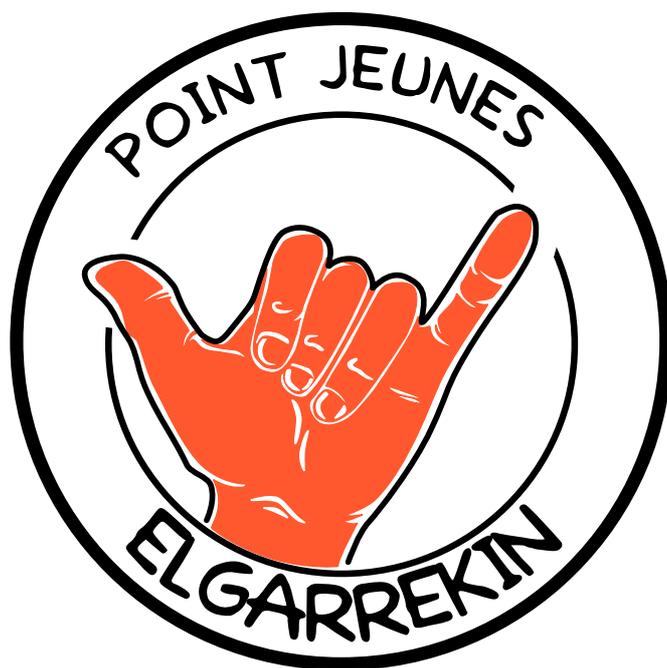




Point Jeunes Elgarrekin

PROJET PEDAGOGIQUE



Responsable : Marina BARBOSA

Animateurs : Antoine LECOMTE, Thomas PERCHAUD
ou autres animateurs du Centre d'Animation Elgarrekin

Introduction

Le Centre d'Animation Elgarrekin propose pour les jeunes entre 11 et 17 ans de la commune de Saint Pierre d'Irube l'ouverture d'un Point Jeunes. Le Point Jeunes ouvre ses portes tous les vendredis de 17h30 à 21h et pendant les vacances scolaires suivant le programme défini en amont. Des sorties et des séjours sont ponctuellement mis en place.

Le Point Jeunes est :

- Un lieu d'accueil convivial qui favorise la rencontre entre jeunes.
- Un lieu qui favorise la responsabilisation et l'autonomie des jeunes.
- Un lieu ouvert aux projets culturels, sportifs, artistiques...
- Un lieu où les besoins et les envies des jeunes sont pris en compte dans la construction de projets.

Le projet pédagogique est élaboré et mis en œuvre en lien étroit avec le projet éducatif de l'association.

SOMMAIRE

1. Présentation du Point Jeunes
2. Public accueilli
3. Objectifs
4. Fonctionnement du Point Jeunes
5. Les Projets de Jeunes
6. Organisation administrative
7. Évaluation
8. Annexes : fiche inscription, affiches, programmes.

1. Présentation du Point Jeunes

Le lieu : « le Point Jeunes », 11 rue candelé, Saint Pierre d'Irube

Mail : pj.elgarrekin@yahoo.fr, 06 50 38 47 07.

Le Point Jeunes est situé □ à proximité du Centre d'Animation Elgarrekin.

Il dispose d'un coin télé □ avec canapé, et une console de jeux. Une table de Ping pong est aussi mis à disposition. Des tables et chaises, ainsi que du matériel de papeterie et de récupération sont à leur disposition. Un espace vert, la cours de l'école Basté Quiéta avec terrain de basket et un fronton ainsi qu'une piste de course leur permet d'avoir accès à un extérieur. Nous partageons aussi le dojo situé à proximité lorsqu'il est disponible.

Les adolescents du Point Jeunes ont également accès aux jeux de la ludothèque, au parc de la Quiéta et à l'espace boisé avec le chemin de Lissague, ce qui offre des possibilités d'activités variées.

Période d'accueil : tous les vendredis de 17h30 à 21h00, et pendant les vacances scolaires (se référer au programme)

Tranches d'âges du public : 11 a □ 17 ans (à partir du collège)

2. Public accueilli

Caractéristiques des jeunes de 11 a □ 17 ans

La période de l'adolescence est une période charnière de transition entre l'enfance et l'adulte. Tout est un bouleversement aussi bien du côté □ physique, psychique, affectif, qu'intellectuel. Le jeune est souvent en quête de son identité □. Chaque jeune cherche a □ s'individualiser, a □ devenir un adulte a □ part entière.

Il convient donc de permettre aux jeunes de faire face à leurs propres choix, et leurs idées, dans le respect des autres.

Les adolescents du Point Jeunes

Le Groupe du Point Jeunes est actuellement formé par environ 25 adhérents âgés de 12 à 15 ans, avec une moyenne de 15 à 20 jeunes en simultanée. Un noyau de jeunes s'est formé l'an passé et s'est peu à peu densifié depuis l'été 2023. Aujourd'hui le groupe est assez récent mais s'est approprié le fonctionnement du Point Jeunes. Ils sont présents aux diverses actions d'autofinancement et participent volontiers aux sorties et projets organisés.

La composition du groupe est assez hétérogène avec des différences entre les jeunes au niveau de leurs centres d'intérêts et de leur niveau d'implication sur la

construction de projets et actions d'autofinancement. Certains jeunes ont grandi ensemble et nous observons l'organisation de petits sous-groupes d'amis. Ces derniers ayant des points de vue et des envies parfois divergents.

Ainsi, les jeunes sont variablement attirés par les activités proposées : sportives, créatives, jeux de sociétés, sorties culturelles, projets sociaux.

3. Objectifs

Le projet pédagogique du Point Jeunes tient compte du projet éducatif du Centre d'Animation Elgarrekin.

Le projet pédagogique du Point Jeunes est un document qui présente le fonctionnement du Point Jeunes ainsi que les objectifs qui sont visés. Il reste à la disposition des parents et des jeunes qui souhaitent le consulter.

Le but du Point Jeunes est de créer un endroit convivial ouvert à tous, qui s'articule autour de 3 objectifs principaux :

1- Fédérer les membres du Point Jeunes

- a- Garantir un cadre d'accueil bienveillant et sécurisant pour tous
- b- Rassembler les jeunes autour d'activités et de projets communs
- c- Favoriser les liens entre les jeunes du local par-delà les sous-groupes existants

2- Accompagner les jeunes vers l'autonomie

- a- Prendre en compte les volontés des jeunes dans le choix des activités, des actions, des projets
- b- Participation des jeunes à la construction des projets
- c- Impliquer les jeunes dans le fonctionnement du PJ

3- Favoriser l'ouverture vers l'extérieur

- a- Sensibiliser et informer les jeunes sur des questions de santé, de société et d'environnement
- b- Ouverture culturelle
- c- S'investir dans la vie locale et développer le partenariat

4. Fonctionnement du Point Jeunes

a) Les horaires :

Le Point Jeunes ouvre ses portes tous les vendredis de 17h30 à 21h (hors vacances scolaires).

Les ados peuvent arriver à leur convenance sur ce créneau horaire. Pour des raisons de sécurité, les parents doivent notifier sur le règlement intérieur si leur enfant a le droit de partir et revenir pendant l'ouverture du local ou pas.

Un jeune quittant le Point Jeunes n'est plus sous la responsabilité de l'animateur.

Lors de leur arrivée, et à leur départ, les jeunes doivent emmarger une feuille.

Il n'y a pas de réservation au préalable pour pouvoir accéder au Point Jeunes, sauf pour les sorties et les séjours.

b) L'apéro partagé et le repas à thème

Tous les vendredis, les jeunes sont accueillis avec **un temps convivial « d'apéro partagé » (sans alcool) qui dure de 17h30 à 18h30**. Chacun amène quelque chose de salé ou de sucré à manger et à partager avec les autres. Ce temps est un temps de partage et d'échange entre les jeunes et avec les animateurs. C'est aussi le moment de présenter la suite de la soirée et de faire le point sur les rendez-vous à venir.

Le repas se fait ensuite au domicile, après le Point Jeunes.

Cependant, **une fois par mois un repas à thème est organisé et remplace l'apéro partagé**. Les jeunes viennent avec **3 euros de participation aux courses**, l'association complète le budget. Les animateurs décident avec les jeunes du repas à cuisiner et des équipes s'organisent entre les courses (accompagnés par un animateur), la cuisine et le rangement. La préparation, la dégustation et le rangement du repas occupent la soirée et des animations peuvent être organisées par les animateurs (et les jeunes s'ils le souhaitent).

c) Organisation d'une journée type

Présentation d'un vendredi soir type et d'une soirée repas à thème :

	Un vendredi type	Repas à Thème Une fois par mois
17h30-18h	Accueil, échanges autour d'un « apéro partagé » Les jeunes amènent chacun un petit quelque chose à partager, salé ou sucré. Nous nous rassemblons autour de cette collation pour échanger. C'est un temps convivial qui ouvre la soirée et permet au groupe de se retrouver.	Accueil et organisation du repas Choix du repas à partager et répartition en équipes (courses / cuisine / ménage)
18h-18h30		L'équipe courses part acheter ce qui a été convenu. Pendant ce temps, les jeunes au PJ préparent la cuisine pour la préparation du repas, décorent la salle.
18h30-19h		Temps libre en attendant le retour des courses.

19h–19h30	<p>Activités ou préparation de projets en fonction de la programmation</p> <p>Lors des temps de préparation de projets différentes missions peuvent être choisies par les jeunes en fonction de leurs envies / savoirs faire.</p>	Retour des courses et cuisine avec l'équipe dédiée.
19h30–20h	<p>Temps libre, activités informelles.</p> <p>Des activités peuvent être proposées par les animateurs sur ce temps.</p>	
20h–20h30	<p>Temps libre, activités informelles</p>	<p>Repas tous ensemble</p> <p>Animation du repas selon le thème choisi (top chef, halloween, jeux fils rouges...)</p> <p>Nettoyage de la cuisine et du local par l'équipe désignée</p>
20h30–21h	<p>Remise en état du local et nettoyage selon l'organisation de ménage choisie par les jeunes en début d'année.</p>	

Pendant les vacances le programme est établi en amont avec les jeunes puis transmis par mail aux parents et par tract aux jeunes afin qu'ils puissent s'inscrire.

d) Activités et sorties

Ponctuellement, des animations en dehors des temps d'ouverture pourront être planifiées en fonction des projets.

Des sorties sont proposées ponctuellement aux jeunes en prenant compte leurs envies, leurs idées, et en tenant compte du budget. Une programmation des sorties sera mise en place en amont, et un système d'inscription et de réservation se fera directement à l'accueil du centre. Le programme sera fréquemment mis en ligne sur le site du Centre d'animation Elgarrekin, et les réseaux sociaux ainsi que les sms permettront de relayer les informations.

Dans un souci d'ouverture culturelle, artistique et sportive, la programmation sera autant que possible diversifiée pour plaire au plus grand nombre.

Un calendrier affiché dans le local permet de visualiser les différents rendez-vous de l'année. S'y trouvent les dates des séjours, les jours d'ouverture, les actions d'auto-financement, les sorties prévues, les jours de repas à thème.

Les sorties en dehors de Saint–Pierre d’Irube seront possibles si le jeune a apporté :

- le document d’inscription complété
- la sortie payée (si c’est une sortie payante)
- la fiche de renseignements complétée et l’adhésion réglée

e) Le budget du Point Jeune

Le budget du Point Jeunes est distinct de celui des séjours et permet de financer du matériel pour le local, des activités ou des sorties. Il est affiché dans le local et actualisé régulièrement par les animateurs. Afin de l’alimenter, des actions d’auto–financement sont organisées tout au long de l’année. La participation de tous les jeunes à ces actions est encouragée.

f) Transports :

Les jeunes peuvent être amenés à se déplacer à pied ou avec leur propres moyens (2 roues ou bus) pour rejoindre des points d’activités. Dans ce cas, ces trajets ne seront pas sous la responsabilité de la responsable du Point Jeunes, du Centre d’Animation Elgarrekin.

Dès lors, que des sorties à l’extérieur de Saint Pierre d’irube seront proposées, un bus ou des mini bus seront mis à disposition pour transporter les jeunes sur les lieux d’activités.

g) Encadrement :

L’équipe d’animation du Point Jeunes est composée de Marina BARBOSA, responsable du Point Jeunes ainsi que d’Antoine LECOMTE et Thomas PERREAU, animateurs. Le rôle de la responsable est de s’assurer du bon fonctionnement du Point Jeunes, elle assure également le lien avec les jeunes et les familles.

Le rôle de chacun des encadrants est de garantir le respect des règles de vie, de favoriser la mise en œuvre de projets et de proposer des animations et activités variées lors des temps d’accueil.

En cas d’absence de la responsable, des animateurs qualifiés pourront venir la remplacer pour assurer la continuité des projets, et conserver une permanence du cadre.

Le Point Jeunes est déclaré auprès des Délégations Régionales Académiques à la Jeunesse, à l’Engagement et aux Sports, et devra respecter le taux d’encadrement d’un animateur pour 12 jeunes maximums.

h) Moyens de communication entre l’équipe, les familles et les jeunes

Au Point Jeunes, nous utilisons plusieurs outils pour communiquer, échanger et informer les jeunes et leurs parents.

Nous restons disponibles pour échanger lorsque que cela vous semble nécessaire.



06.50.38.47.07



pj.elgarrekin@yahoo.fr



WhatsApp



Instagram



Snapchat



Rencontres

	Avec les jeunes	Avec les parents
Téléphone (sms, appel) Dès que nécessaire	X	X
Mail		X
Réseaux sociaux : - Instagram - Snapchat - WhatsApp	X X X	X
Rencontres - Au local, sorties : discussion, affiche - Lors des actions ponctuelles	X X	X

i) Le règlement :

L'inscription au Point Jeunes vaut acceptation du règlement par les jeunes et les familles.

Il n'est pas seulement un ensemble d'interdictions et de devoirs mais aussi des droits. Il s'agit de règles qui permettent la vie en collectivité, et donc favoriser le vivre ensemble.

Il sera affiché dans la salle du Point Jeunes et a été validé par les jeunes en début d'année. Les règles sont construites de manière à permettre aux jeunes de réfléchir à comment les faire vivre (ex : comment on s'organise pour le ménage chaque vendredi ?).

Dans le cas où les consignes ne seront pas respectées, s'en suivra :

- 1- Avertissement verbal.
- 2- Convocation des parents et du jeune.
- 3- Exclusion temporaire ou définitive.

j) Droit à l'image :

L'utilisation de l'image de l'enfant est respectée selon le choix fait lors de l'inscription.

Les photographies, via un support papier, CD, DVD, projection, réseaux sociaux, site internet, ou autre pourront être utilisées dans les publications.

Elles ne seront ni communiquées à d'autres personnes, ni vendues, ni utilisées à d'autres usages.

5. Les Projets de Jeunes

a- Pourquoi faire du projet de jeunes ?

La **construction de projet de jeunes est un outil pour favoriser l'autonomie des jeunes**. En effet, en construisant leur projet, les jeunes vont démarcher des magasins ou des lieux d'hébergement, rechercher des moyens de transports, gérer un budget, prendre en compte les besoins et envies des participants, résoudre des désaccords entre eux, chercher des solutions dans l'intérêt d'un groupe... En faisant tout cela, les jeunes développent de nombreuses compétences psycho-sociales utiles à leur épanouissement et à leur prise de repère dans la société.

D'autre part **le projet de jeunes est un outil qui permet aux membres d'un groupe de se rencontrer** par-delà les affinités préexistantes, de découvrir chez soi et chez les autres des compétences, des traits de caractères des centres d'intérêts nouveaux. C'est un outil particulièrement efficace pour fédérer un groupe.

Il s'agit également d'un **prétexte pour sensibiliser à différentes thématiques sociétales**. En se posant la question des transports ou des déchets, on se questionne sur l'écologie. En réfléchissant à l'alimentation ou aux besoins particuliers des participants, on peut parler santé. Et en réfléchissant aux activités, c'est l'occasion de se questionner sur le tourisme, notre mode de consommation de loisirs, le travail des prestataires.

C'est pourquoi **le projet de jeunes est un des éléments importants du Point Jeunes et de son fonctionnement**.

Le fonctionnement des projets de jeunes est adapté à l'âge des jeunes, à leur niveau d'autonomie et à leur expérience dans la menée de projets. Ainsi, le fonctionnement de l'année 2023-2024 a été pensé spécifiquement pour le groupe de jeunes qui fréquente actuellement le PJ. L'objectif est de les faire gagner en autonomie et en expérience pour pouvoir aller, chaque année, un peu plus loin dans la menée de projets. La force d'un Point Jeunes étant justement de pouvoir accompagner les mêmes jeunes tout au long de leur adolescence jusqu'à leur majorité.

b- Le fonctionnement des projets de jeunes

Au cours de l'année plusieurs séjours sont organisés avec les jeunes et des actions d'autofinancement sont mises en places afin d'en réduire le coût pour les familles. Des sorties et des actions en partenariat sont également organisées ponctuellement.

Des temps de préparation auront lieu minimum **un vendredi par mois** pendant au moins une heure. En fonction des moments de l'année et des besoins des projets et des envies des jeunes, d'autres temps pourront être proposés ou leur durée allongée. Lors de ces temps de préparation, différentes missions peuvent être accomplies. Les jeunes pourront par exemple préparer une vente de gâteaux à venir pour une action d'autofinancement, réaliser une affiche pour une action d'auto-financement, chercher un hébergement pour un séjour à venir ou réfléchir à des activités possibles lors de ce même séjour. Chaque jeune devra choisir une mission parmi celle proposée et s'y atteler avec les autres de son groupe. A Terme, ce fonctionnement est pensé pour permettre un plus grand mélange des jeunes lors de ces temps.

c- Les actions d'auto-financement

Les actions d'autofinancement sont des actions menées par les jeunes permettant de récolter de l'argent pour un futur projet ou pour alimenter le budget du Point Jeune. Chaque action est reliée à un budget en particulier et implique donc plus particulièrement les jeunes qui vont en bénéficier. Lors des inscriptions aux séjours ou sorties, l'implication aux actions d'autofinancement et temps de préparation sera valorisée et les jeunes impliqués seront prioritaires.

Voici quelques exemples d'action d'auto-financement :

- Vente de sucré/salé lors d'un évènement local
- Organisation d'un jeu type tombola
- Organisation d'un tournoi de jeu de société
- Organisation d'une friperie
- Paquets cadeaux dans une grande surface pour Noël

D'autres actions seront imaginées et organisées tout au long de l'année. Dans un souci d'organisation, l'équipe attend des jeunes et de parents participants qu'ils s'inscrivent par retour de mail ou SMS/ La participation des parents à ces actions est toujours possible et parfois nécessaire à leur réalisation, notamment lorsqu'elles se déroulent sur plusieurs semaines/ week-end. La diversité des types d'actions organisées permet de s'adapter aux différentes disponibilités des jeunes et des familles.

6. Organisation administrative

a) Les inscriptions

Tous les jeunes entre 11 et 17 ans peuvent s'inscrire au Point jeunes. L'inscription est réservée :

- aux jeunes habitants Saint Pierre d'Irube,

– aux jeunes dont les parents travaillent sur la commune,

L'inscription est annuelle. Elle déclenche le paiement d'une adhésion de 25 euros par an pour la famille.

Lors de l'inscription les parents doivent compléter une fiche de renseignements, ainsi que signer le règlement intérieur et le retourner à la responsable du Point Jeunes.

Le dossier d'inscription peut être téléchargé sur le site du Centre d'Animation Elgarrekin « <http://www.centreamationelgarrekin.fr> » et instagram « Point Jeunes Elgarrekin ».

Pour tous renseignements d'inscription et de réservation, contactez la responsable Marina BARBOSA :

– par mail : pj.elgarrekin@yahoo.fr

– par téléphone : 06 50 38 47 07.

b) Les réservations

Aucune réservation n'est nécessaire pour venir au Point jeunes les vendredis. Seules conditions : la fiche d'inscription et le règlement intérieur devront être remplies, signées et transmises au préalable et réglé l'adhésion.

Toutefois une réservation est nécessaire pour les sorties sous réserve des places disponibles.

6. Évaluation

Pour s'assurer du bon fonctionnement du Point jeunes, un bilan est réalisé chaque vendredi ainsi qu'à chaque période de vacances. Une évaluation est mise en place par trimestre et permettra d'apporter des améliorations et des modifications.

Le bilan effectué les vendredis, reprend les activités réalisées, les points positifs et les points à améliorer. Il permet aussi de mettre en avant les idées des jeunes ainsi que les incidents et de cibler les actions à modifier et/ou à maintenir.

Pour les vacances le bilan se fera sur l'organisation/fonctionnement, les activités et les relations.

Une évaluation sera effectuée par projet réalisé et par trimestre. Celles-ci permettront de révéler les points positifs, ainsi que les axes d'amélioration en fonction des objectifs fixés.

Les temps d'échange réguliers entre les jeunes et les animateurs permettront de connaître le ressenti des jeunes, afin de réguler au mieux le fonctionnement.

Les échanges avec les parents pourront être aussi un appui important pour améliorer les actions menées.

Quelques critères d'évaluation au regard de nos objectifs :

- ◆ Les adolescents participent volontairement aux activités, et semblent motivés par la programmation proposée.
- ◆ Les activités proposées sont diverses et variées, avec pour objectif le partage et la découverte.
- ◆ Les adolescents s'impliquent dans le fonctionnement de leur Point Jeunes.
- ◆ Chaque adolescent peut exprimer ses opinions et ses idées librement.
- ◆ Les relations sont bienveillantes, dans un esprit de partage.
- ◆ Une progression est mesurable sur l'autonomie et la responsabilisation
- ◆ Le matériel est utilisé correctement et les locaux sont propres, rangés, et respectés.
- ◆ Les familles sont tenues informées du bon fonctionnement, des projets et des sorties.
- ◆ Des partenariats voient le jour localement ou à plus grande échelle.
- ◆ Un maximum de projets sont proposés par les adolescents.